



# INFORMATION

## DEMANDE DE VÉRIFICATION ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

### ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES :

La Régie Intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent, procède à la vérification des antécédents judiciaires des personnes, lesquelles doivent démontrer :

1. Que ces dernières sont exemptes de condamnation criminelle
2. Que ces dernières ne font actuellement pas l'objet de procédures judiciaires

### VÉRIFICATIONS D'ANTÉCÉDENTS CRIMINELS :

Une vérification d'antécédents criminels permet d'obtenir, en date de la recherche, les renseignements suivants, à savoir :

- . Les déclarations de culpabilité n'ayant pas fait l'objet d'une suspension du casier judiciaire (pardon) ;
- . Les mises en accusations encore pendantes ;
- . Les mandats d'arrestation ;
- . Les décisions judiciaires encore effectives ;
- . Les ordonnances d'absolution conditionnelle ou inconditionnelle ;
- . Les comportements à risque pour la clientèle vulnérable (secteur vulnérable seulement) ;

➔ Cette vérification NE PEUT remplacer une vérification de personnes appelées à travailler auprès des personnes vulnérables et lorsqu'exigé par l'organisme employeur par la Loi (notamment les Centres de la petite enfance (CPE) et garderies).

### RECHERCHE NON CERTIFIÉE PAR LES EMPREINTES DIGITALES;

Ce type de recherche est fait à partir du nom, prénom ainsi que de la date de naissance du candidat.

➔ SEULES LES EMPREINTES DIGITALES PERMETTENT DE RELIER HORS DE TOUT DOUTE UNE PERSONNE À SON CASIER JUDICIAIRE S'IL Y A LIEU.

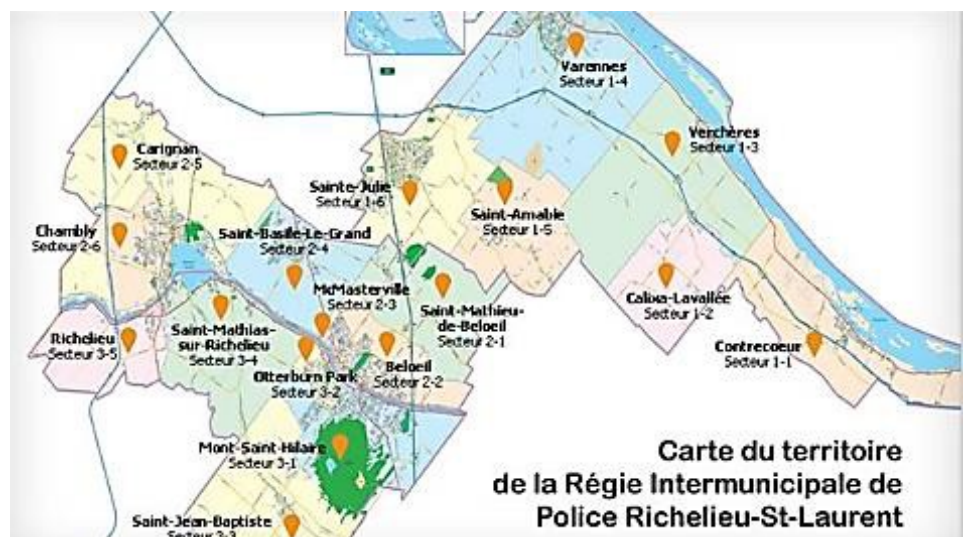
**AUCUN FORMULAIRE N'EST DISPONIBLE EN LIGNE :** Vous devez communiquer avec notre service de police afin de formuler votre demande nous vous indiquerons la procédure à suivre ainsi que le tarif en vigueur.

**DANS LE CAS OÙ IL Y A UN PROTOCOLE D'ENTENTE** avec notre service de police, vous devez respecter ce protocole et remplir le formulaire en lien avec l'organisme ou l'employeur concerné.

### AVANT DE VOUS PRÉSENTER À NOS BUREAUX :

1. Être résident d'une des villes ou municipalités desservies par notre service de police.

BELOEIL  
CALIXA-LAVALLÉE  
CARIGNAN  
CHAMBLY  
CONTRECOEUR  
MCMASERVILLE  
MONT-SAINT-HILAIRE  
OTTERBURN PARK  
RICHELIEU  
SAINT-AMABLE  
SAINT-BASILE-LE-GRAND  
SAINTE-JULIE  
SAINT-JEAN-BAPTISTE  
SAINT-MATHIAS  
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL  
VARENNES  
VERCHÈRES



Carte du territoire  
de la Régie Intermunicipale de  
Police Richelieu-St-Laurent

2. Communiquer avec notre service de police avant de nous faire parvenir une demande, et/ou vous présenter à nos bureaux.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU SAINT-LAURENT

1578, Chemin du Fer-à-Cheval  
Sainte-Julie (Québec) J3E 0A2

450 922-7001 poste 0

Notez que dans le cas où des frais sont requis pour le traitement de ces demandes que nous acceptons le paiement du montant global des demandes de vérifications (exemple : un total de 3 demandes devrait être payé par un chèque ou mandat poste au montant de 249,30\$ et non par 3 chèques au montant de 83,10\$). Le chèque doit provenir de l'organisme et/ou Centre de la petite enfance (CPE) ou garderie et doit être fait à l'ordre de R.I.P.R.S.L. (Régie Intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent). Aucun chèque personnel ou montant en argent comptant ne sera accepté.

NOS HEURES D'OUVERTURES SONT DU LUNDI AU VENDREDI  
08 H 00 À 12 H 00 et 13 H 00 À 16 H 15  
PRENDRE NOTE QUE NOTRE COMPTOIR DE SERVICES EST FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS

3. Vous devez fournir avec votre demande (ceci s'applique aux demandes par particulier)

Une photocopie de 2 pièces d'identité (exemple : permis de conduire, carte RAMQ et passeport) valides dont au moins une pièce avec une photographie ainsi qu'une adresse sur le territoire que nous desservons. À défaut d'une adresse valide apparaissant sur l'une des cartes d'identité, vous devrez fournir une preuve de résidence.

Une preuve de résidence récente consiste à l'un des documents suivants :

- . Une photocopie du bail d'habitation
- . Une copie d'une facture ou un état de compte d'une compagnie d'électricité, de câblodistribution ou téléphone
- . Une copie d'une facture de taxes scolaires ou municipales sur laquelle apparaissent votre nom et votre adresse

## DÉLAI DE TRAITEMENT

Notre délai de traitement varie en fonction de la réception du nombre de demandes. Certaines périodes de l'année sont donc plus propices à un volume élevé. Soyez cependant assuré que nous traiterons vos demandes dans les meilleurs délais et nous nous ferons un plaisir d'en assurer le suivi.